



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Vente de produits et services
énergétiques

de l'Université Paris-Est
Marne-la-Vallée - UPEM

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris-Est Marne-la-Vallée - UPEM

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Vente de produits et services énergétiques

Secteur professionnel : SP5-Echange et gestion

Dénomination nationale : SP5-3 Commerce

Demande n° S3LP150007485

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : IUT Marne-la-Vallée, site de Champ sur Marne.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : l'AFANEM (association de formation en alternance aux métiers du négoce et de la maintenance en génie climatique, efficacité énergétique, sanitaire, énergies renouvelables, froid, conditionnement d'air et pompes à chaleur).

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Vente de produits et services énergétiques* (VPSE) forme depuis 2006 des étudiants qui doivent, à l'issue de la formation, posséder un profil à la fois technique et commercial dans le domaine de l'énergie et du génie climatique. Elle est proposée en alternance (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation), aux candidats en congé individuel formation (CIF), aux demandeurs d'emploi, aux candidats à la validation des acquis de l'expérience (VAE). La formation se fait en partenariat avec le lycée Maximilien Perret d'Alfortville.

Les connaissances et compétences attendues concernent le lancement et la réponse aux appels d'offre, la négociation et le suivi des contrats, le conseil et le suivi des clients, la participation à la définition de la politique commerciale de l'entreprise, ainsi que l'animation et l'encadrement d'une équipe de vente.

Ainsi, le diplômé de la LP VPSE est un technico-commercial qui s'adresse à l'ensemble du marché potentiel (clients et prospects), vend des produits industriels ou des systèmes et services adaptés aux différents besoins des clients dans le domaine de l'énergie et de l'environnement.

De nombreuses formations similaires (double compétence) existent en France mais le dossier ne présente pas cet aspect concurrentiel.

Synthèse de l'évaluation

● Appréciation globale :

La LP VPSE est une licence double compétence. Elle s'adresse en priorité aux étudiants détenteurs d'un Bac+2 spécialisé dans les systèmes énergétiques. Son contenu pédagogique, l'articulation entre les enseignements assurés par des professionnels et ceux assurés par les enseignants, les modalités de contrôle des connaissances, la politique des stages et des projets tutorés sont en totale cohérence avec les objectifs visés. Une convention formalisée avec le monde professionnel garantit l'adéquation des compétences des diplômés avec les attentes du monde industriel, en forte demande de profils tels que ceux des diplômés de la LP VPSE. Les entreprises du secteur participent activement à la formation (contrat d'apprentissage) et sont impliquées dans le pilotage de la formation au travers du comité de pilotage.

La formation est dispensée en alternance (apprentissage, contrat de professionnalisation) et est ouverte aux candidats en formation continue ou VAE. La modalité apprentissage est toutefois la seule présente (aucun candidat en contrat de professionnalisation depuis 2008, un inscrit en formation continue (VAE) pour 2009/2010, rien depuis). L'insertion professionnelle est excellente puisque la très grande majorité des diplômés sont recrutés dans leur entreprise d'accueil à l'issue de leur apprentissage. Les autres trouvent dans d'autres entreprises du secteur. Les enquêtes d'insertion professionnelle sont réalisées en interne, à l'issue des soutenances de septembre.

Le public visé par cette LP est spécifique (quoique large) puisqu'il s'agit de tous les étudiants issus d'un DUT *Génie industriel et maintenance* ou *Génie électrique et informatique industrielle* ou d'un BTS *Fluides, énergies, environnements* ou *Techniques de commercialisation* option *Energie*. Les étudiants issus de L2 n'ont pas leur place dans la formation (sauf cas particuliers d'expérience significative dans le domaine) car ils ne disposent pas de la culture technique élémentaire liée aux spécificités du secteur énergétique. Toutefois, malgré la très forte demande du monde professionnel, les candidatures ne permettent pas de satisfaire tous les besoins et sont en baisse depuis deux ans (chute de 50 % des candidatures entre 2012 et 2013). L'équipe en charge de la formation réfléchit à des systèmes plus souples que l'apprentissage (mélange de stage pour une période courte suivi d'un contrat d'apprentissage une fois le candidat validé par l'entreprise) et reste ouverte sur les candidatures tardives. Une unité d'enseignement « énergies renouvelables » a été ajoutée au contenu de la formation afin d'accroître l'attractivité de la LP auprès des étudiants de niveau Bac+2. La LP fonctionne en alternance pour un public quasi exclusif d'apprentis. Une solution à la baisse de l'attractivité d'une part, et au fort investissement que représente l'embauche d'un apprenti pour une entreprise d'autre part, serait de proposer une formation alternée, sur le même calendrier que celui des apprentis, mais avec le statut de stagiaire (16 semaines de stage) ; les deux formations peuvent parfaitement cohabiter dans une seule promotion.

Le pilotage de la formation reste conforme à l'esprit du cahier des charges des licences professionnelles avec une bonne mixité des participants au comité de pilotage et une volonté très forte de rester en adéquation avec les exigences du milieu professionnel. Trop peu d'enseignants-chercheurs sont toutefois impliqués dans la formation que ce soit au niveau des enseignements ou au niveau du comité de pilotage. L'aspect universitaire de la LP n'est garanti que par la diversité des intervenants, au nombre desquels les enseignants-chercheurs doivent pouvoir être comptés.

● Points forts :

- Des partenariats importants et bien délimités.
- Une formation proposée en alternance.
- Un diplôme offrant une double compétence recherchée par le monde professionnel.
- Des métiers clairement identifiés.

● Points faibles :

- Une attractivité en baisse.
- Le volume horaire trop faible assuré par des enseignants-chercheurs (un seul enseignant-chercheur est associé à la formation - dans le module optionnel de 20 heures).
- La quasi absence des VAE ou de formation continue malgré la forte demande non satisfaite du milieu professionnel.

● Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de travailler en lien avec le service de formation continue de l'université de rattachement pour développer les VAE et FC et ainsi garantir la stabilité de l'effectif de la promotion.

Il serait également possible d'accepter des étudiants en formation initiale, en conservant le principe de l'alternance formation/entreprise. Il serait opportun de faire appel à des enseignants-chercheurs pour un plus grand nombre d'enseignements et les intégrer de façon active au comité de pilotage.



Observations de l'établissement

Observations à l'évaluation de l'AERES concernant la spécialité de licence professionnelle:

Vente de produits et services énergétiques

Ouverture des formations à la VAE

Il est indiqué à de nombreux endroits l'absence de VAE sur certains diplômes. Il faut malgré tout noter que l'ensemble de notre offre de formation est ouverte à la VAE. Certains diplômes étant plus difficiles à obtenir par ce biais, il est souvent proposé aux candidats sur ces derniers une reprise d'étude (éventuellement via une VAP) assortie le cas échéant d'une VAE partielle.

Gilles ROUSSEL
Président
Université Paris-Est Marne-la-Vallée

